

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUGMENTATION DE PUISSANCE ET/OU D'AJOUT DE POINT DE SERVICE SUR UN OUVRAGE COLLECTIF



**ENERGIE  
ET SERVICES  
DE SEYSSEL**

1460, Avenue Marcel Dassault  
74370– ARGONAY  
☎ 04.50.27.28.96

Création : Mai 2021  
Version : Mai 2021 V.1

Nombre de pages : 4

FOR-TECH-049

- **Détail de la dernière mise à jour :**
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (*formulaire, numérisation de document papier, etc...*) et ce, par e-mail à l'adresse électronique : guichet-raccordement @es-seyssel.com.

## GUIDE ET MODE D'EMPLOI POUR REALISER UNE DEMANDE D'AUGMENTATION DE PUISSANCE ET/OU D'AJOUT DE Point De Service sur un ouvrage collectif

### **ETAPE 1: Emission de la demande :**

Envoi du formulaire pour une demande d'augmentation de puissance et/ou d'ajout de PDS, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un interlocuteur sera affecté à votre dossier.

**!/ AUCUN DEVIS/CHIFFRAGE NE SERA REALISE POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, ESS NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.**

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 à 4) dûment complété (*éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien*), **accompagné obligatoirement, si la demande concerne plus d'un Point De Service :**

- **Du PV d'Assemblée Générale de copropriété notifiant la validation de la demande**
- **Diagnostic Amiante du bâtiment si construction < 1997**
- **D'une simulation OLYMPE (réalisé par un électricien habilité à cet effet)**
- **D'éventuelles photographies aidant à la compréhension du projet**
- **Plan masse, plan d'architecte, plan projets précisant le projet**

**SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.**

Merci d'adresser l'ensemble des documents par courrier électronique à l'adresse électronique :  
guichet-raccordement @es-seyssel.com :

### **ETAPE 2: Réalisation de l'audit de l'ouvrage existant**

Afin de s'assurer de la configuration de l'ouvrage existant, rétrocedé au Gestionnaire de Réseaux de Distribution dans le cadre de la loi ELAN, un diagnostic devra être réalisé sur place.

Celui-ci permettra de statuer sur la faisabilité technique de la demande au regard de l'ouvrage existant

### **ETAPE 3: Réception d'une Proposition Technique et Financière** (devis accompagné des conditions particulières).

Une Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après réalisation par ESS d'une visite terrain et d'une étude technique. Le délai de transmission de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier. Ce délai maximum de réalisation de la PTF est de **3 mois**.

A l'issue du délai de validité de la PTF, sans engagement de travaux de la part du demandeur et dans le cadre d'une demande concernant plus d'un Point De Service, l'étude pourra être facturée au Demandeur conformément aux indications de la PTF.

### **ETAPE 4: Réalisation des travaux.**

Après acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, paiement du solde des travaux, et fourniture de l'ensemble des documents demandés les travaux peuvent être programmés par ESS. A l'issue des travaux, le dossier est soldé.

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUGMENTATION DE PUISSANCE ET/OU D'AJOUT DE POINT DE SERVICE SUR UN OUVRAGE COLLECTIF

**Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés**

DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Collectivité
Nom, Prénom (si particulier) Société (si professionnel)		
Adresse complète		
Téléphones (mobile et fixe)		/
Mail		
Coordonnées pour envois des devis <sup>1</sup>	Nom de l'interlocuteur	
	Adresse complète	
	Téléphones (mobile et fixe)	/
	Mail	

### LOCALISATION DU PROJET

Commune et code postal : .....

Nom de la copropriété : .....

Nom du Poste (*A compléter par nos services*) : .....

Numéro d'EDL (*A compléter par nos services*) : .....

<sup>1</sup> Ne pas compléter si les coordonnées sont identiques aux coordonnées du Demandeur

## DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

### AJOUT DE Point De Service

Nb de nouveau PDS			
Puissance demandée (2)			
Colonne / Montée			
Localisation (Etage)			

(2) : en Monophasé (3, 6, 9, 12 kVA) en Triphasé (15, 18, 24, 30, 36 kVA)

### AUGMENTATION DE PUISSANCE

PDS/EDL concerné(s)			
Puissance demandée (2)			
Colonne / Montée			
Localisation (Etage)			

(2) : en Monophasé (3, 6, 9, 12 kVA) en Triphasé (15, 18, 24, 30, 36 kVA)

*Dans le cas de nombreux points de livraisons, veuillez nous retourner autant d'exemplaires de cette 4eme page que nécessaire.*

### DESCRIPTION DU PROJET :

.....

.....

.....

.....

Date : ..... A : ..... Nom/Entreprise : .....

### SIGNATURE :

**La signature de cette demande vaut engagement.**